

Choucas des tours



2023
dans le Grand Est



Agir pour
la biodiversité

Un acrobate

Le Choucas vole avec aisance : on le constate fréquemment, lorsqu'il s'amuse en compagnie de ses semblables à réaliser pirouettes, piqués et autres virevoltes. En migration son vol est direct et rapide, mais il sait aussi profiter des courants ascendants pour gagner de l'altitude.

Pourquoi un oiseau de l'année ?

Il s'agit de mettre à l'honneur une espèce pour mieux la faire connaître de tous, d'encourager les partages d'observations et surtout d'obtenir une estimation plus précise des populations présentes dans notre région grâce à des comptages réguliers.

Pourquoi

le Choucas des tours ?

Appartenant à la famille des corvidés, le Choucas est un peu un voisin car il niche souvent sur les plus hauts édifices de nos villes et villages, dans diverses cavités.

Mais beaucoup de gens ignorent son statut d'espèce protégée (datant de 1981, sur l'ensemble du territoire national). Cette enquête vise à mettre en lumière ce petit « cousin » des corneilles dont les populations pourraient décliner à mesure que ses sites de nidification disparaissent.

Qui peut participer à l'enquête régionale ?

Toute personne intéressée ! Il suffit de contacter les responsables départementaux ou locaux qui vous redirigeront vers la fiche d'inscription pour faire un recensement des nicheurs.

Qui contacter pour pouvoir s'inscrire à l'opération ?

Alsace

Yves Muller

yves.muller@lpo.fr

Champagne-Ardenne

Patrick Orry

patrick.orry@gmail.com

Lorraine

Jean-Yves Moitrot

jy.moitrot@laposte.net

Au préalable :

S'inscrire sur un fichier Excel (docs.google.com) pour déclarer votre participation.

Chaque participant pourra choisir une ou plusieurs communes (ou quartiers de ville pour Metz, Mulhouse, Nancy, Reims et Strasbourg). Une commune (ou quartier) ne peut être prospectée que par un ou plusieurs observateurs en collaboration.

Quels types d'informations collecter ? Rechercher les colonies de reproduction à l'échelle de la commune et compter (ou estimer) le nombre de couples présents pour chacune d'entre elles à au moins une reprise au cours de la période de prospection. Nous conseillons de réaliser un deuxième ou troisième passage sur les grosses colonies.

Quand ?

Les prospections doivent être réalisées entre le 15 mars et le 30 juin.

Où saisir vos observations ?

Sur les sites suivants ou sur l'application Naturalist :

faune-alsace.org

faune-lorraine.org

faune-champagne-ardenne.org

Que saisir ?

Saisir les observations en complétant le module colonie. Il est conseillé de préciser le type de support de nidification (arbres, bâtiment, poteaux électriques, falaises...) dans les remarques.

La reproduction

La période de reproduction débute dès la fin février pour les Choucas sédentaires de notre région. Le couple bâtit son nid dans une cavité : il comporte une importante assise de branchettes consolidée avec de la boue et un matelas de matériaux plus fins et plus doux (herbes, crins, poils, chiffons, etc.) Ce nid peut être utilisé plusieurs années de suite. Les petits (en moyenne 4, de 3 à 8) sont nourris par les deux parents et s'envolent vers l'âge d'un mois.

Une vie en société

Nichant en colonie, les Choucas sont grégaires en toutes saisons et s'associent très souvent avec les Corbeaux freux, notamment la nuit, dans de grands arbres-dortoirs, par mesure de sécurité vis à vis de prédateurs ailés comme l'Autour des palombes. Choucas et Corbeaux partagent aussi régulièrement leurs zones de nourrissage.

Nom latin :
Coloeus monedula

Taille : 39 cm
Envergure : 64-73 cm

Régime alimentaire :
omnivore

Photos de Choucas des tours : Alain BALTHAZARD
Textes : B. THEVENY, A. MIONNET
Conception : LPO Champagne-Ardenne

